



**LA GARDE DES SCEAUX
MINISTRE DE LA JUSTICE**

Paris, le **18 SEP. 2015**

Madame la Contrôleure générale,

Par courrier du 4 mai 2015 vous m'avez fait parvenir le rapport relatif au contrôle du centre éducatif fermé (CEF) implanté à Pionsat (63) suite à la visite qui s'est déroulée du 27 au 30 août 2013.

Ce centre éducatif fermé géré par l'association Le Cap a fait l'objet d'une fermeture provisoire du 6 mai au 1^{er} novembre 2014 à la suite de dysfonctionnements graves et répétés. La réouverture du CEF a fait l'objet d'un accompagnement renforcé de la part des échelons déconcentrés. Une attention particulière avait été demandée à l'association dans la gestion des ressources humaines et la mise en place d'outils pédagogiques adaptés.

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) a demandé le 19 mai 2015 qu'un contrôle de l'établissement soit effectué par la direction interrégionale Centre-Est. Le rapport remis le 15 juin 2015 a fait apparaître que les évolutions positives attendues ne s'étaient pas concrétisées.

La DPJJ étudie, en lien avec l'association Le Cap, les solutions possibles pour garantir une prise en charge de qualité, sans exclure un transfert de la gestion du CEF vers une autre association.

Cinq mineurs restent à ce jour confiés au CEF de Pionsat dont quatre sont présents, le cinquième étant incarcéré et devant revenir rapidement.

Je ne manquerai pas de vous tenir informée des évolutions à venir de cette situation.

Je vous prie de croire, Madame la Contrôleure générale, à l'assurance de ma considération distinguée.

Christiane TAUBIRA

Madame Adeline HAZAN
Contrôleure générale des lieux de privation de liberté
16/18, quai de la Loire
BP 10301
75921 PARIS Cedex 19